

COLLEGE ASSELIN DE BEAUVILLE
DUCOS
SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT

Ducos, le 03 janvier 2022

Chers Parents,

Le paiement de la demi-pension des mois de : **JANVIER, FEVRIER, MARS 2022** se fait :

- en ligne (par carte bancaire) :
 - dans l'Etablissement (par chèque) }
- du 05 au 19 janvier 2022**

Les élèves déposeront les chèques avec nom, prénom et classe indiqués au dos, à l'ordre de l'Agent comptable du collège de Ducos.

Le forfait à payer pour le trimestre janvier - février - mars 2022 s'élève à : **83,60 euros** (soit 38 repas à 2,20 €).
Les jours de grèves sont pris en compte.

Afin d'accéder à la procédure de paiement en ligne, connectez-vous obligatoirement à partir du site du collège et munissez-vous de votre identifiant (adresse mail) et de votre mot de passe **TURBO SELF**, puis cliquez sur le logo « TurboSelf ».

En cas de difficulté, rapprochez-vous de l'établissement.

Aucun paiement ne sera accepté hors délai.

Seuls les élèves à jour de leur paiement pourront accéder à la demi-pension à partir du 24/01/2022

Le Principal
José SOREL

